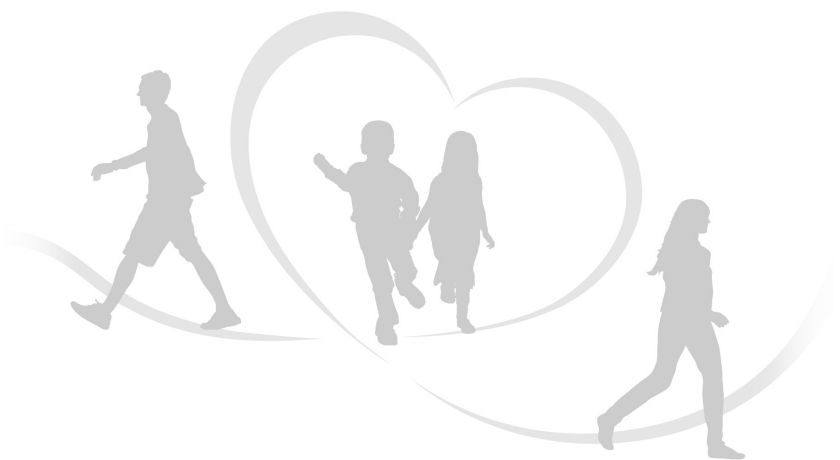


BIANCA SAURY

SE SÉPARER, DIVORCER DANS LA BIENVEILLANCE

En veillant au bien-être des enfants



Q *Editions*
Quintessence

De la même auteure :

Les Clés de la joie et de la liberté, une vision quantique du bonheur, Éditions Quintessence, 2015, 286 p.

De la femme blessée à la femme lumière, Éditions du Souffle d'Or, 2008, 80 p.

Poèmes pour illustrer des sculptures de Josepha, Édition limitée, 2008, 98 p.

Se nourrir, se guérir aux plantes sauvages, avec Alain Saury, Éditions Tchou, 1980, 250 p.

© 2018 - Éditions Quintessence

Groupe éditorial PIKTOS - ZI de Bogues - 31750 Escalquens

Tél. (+33) 05 61 00 09 86 - contact@piktos.fr

www.editions-quintessence.eu

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.






ISBN 978-2-35805-224-5

Je remercie celles et ceux qui m'ont soutenue dans l'écriture et la relecture :

Adrien, Audrey, Claudie, Claudine, Isabelle, Jacques, Magaly, Sandrine.

Je remercie l'infinie beauté indicible de la Création.

Légendes

Point info	
Regard quantique	
À retenir	
Regard psychogénéalogique	
Attention	
Vignette thérapeutique	

(Toutes les situations présentées sont véridiques, seuls les noms ont été changés.)



Introduction

« Du sens de l'amour et du sens de la vie,
mes mains se sont séparées de tes mains. »

Paul Éluard, *Ma morte vivante*

« Une relation engagée constitue une voie
vers la croissance spirituelle et la transformation. »

Paul Ferrini, *Comment créer une relation spirituelle*

« Quand tu ne m'aimeras plus, quand un jour tu me quitteras,
je ne me plaindrai pas, je ne dirai rien, car un jour passé près de toi,
un seul jour pendant lequel je t'aurai regardé,
m'aura valu toute une vie. »

Honoré de Balzac, *La Fille aux yeux d'or*

« Les amants cherchent à leurs ruptures de bonnes raisons,
et ils les trouvent bien facilement dans leurs imperfections
mutuelles, jusque dans celles qui les ont fait s'aimer. »

Henri de Régnier, *Lui, ou Les Femmes et l'Amour*

Nos conditionnements et programmes concernant le couple nous amènent souvent à reproduire de la souffrance dans nos vies sans que nous nous en rendions compte. Nous avons pourtant la capacité de mobiliser notre énergie créatrice afin d'améliorer notre vie et celle de notre entourage, si nous nous en donnons les moyens.

Mes expériences personnelles et de thérapeute quantique se conjuguent pour constater que l'être humain détient un pouvoir immense en lui-même, une puissance intérieure pour cocréer sa réalité avec la Vie.

Ici réside le défi d'avoir accolé dans le titre de ce livre des termes qui semblent étrangers à la plupart d'entre nous :


- Bienveillance : Disposition d'esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence envers autrui.
Origine du latin *bene volens* : « celui qui veut du bien ».
- Séparation, divorce : Fait de rompre, se quitter.

Je vous invite à choisir de reprendre consciemment le gouvernail de votre bateau. Si vous arrivez à présent au seuil de cette séparation ou de ce divorce, vous avez probablement la sensation de vivre « un échec ».


Dans ma vision du monde en tant que thérapeute de couple depuis plus de quinze ans, la notion d'échec est erronée. Tout ce que nous nous proposons de vivre avec l'Univers est expérience. Il nous appartient d'en retenir le meilleur pour nous-même, comme lorsque nous pressons un fruit jusqu'à en extraire la dernière goutte d'un jus délicieux, en laissant de côté ses déchets inassimilables.


Tout ce que vous découvrirez au long de ces lignes est là pour vous aider, vous soutenir afin de prendre soin au mieux de vous-même et de vos enfants dans ces moments de grande turbulence. Je m'adresse à tous les couples, qu'ils soient hétérosexuels ou homosexuels. Vous avez tous été unis par un sentiment d'amour au départ de votre relation. Il est triste et maltraitant de voir à quel point la plupart des couples en cours de séparation, et même des années plus tard, ont oublié qu'il y avait eu ce sentiment d'amour. Ils en arrivent même à la haine, à la volonté de détruire l'autre de façon symbolique ou matérielle. Je vous expliquerai quels sont les processus à l'œuvre et comment y échapper afin de mettre en place une séparation dans la bienveillance.

Quoi qu'il se passe dans cette période troublée et douloureuse, il est très important que vous parveniez à déployer progressivement en vous-même votre capacité à vous accueillir et vous aimer. C'est ce dont vous avez le plus besoin. Je vous invite à vous offrir ce doux cadeau : « **Je reconnais que je fais ce que je peux faire de mieux. Je fais de mieux en mieux.** »

 Il existe dans l'Univers une loi s'exerçant à chaque instant, que l'on nomme loi d'attraction. Nous attirons à nous des situations et des personnes afin de nous aider à grandir sur notre chemin d'évolution de conscience. Ces situations et ces personnes correspondent à des schémas et conditionnements en nous-mêmes qui appellent à être libérés et transformés. Si nous nous considérons comme des victimes d'un mauvais sort, nous nous privons de notre dimension consciente en nous promettant ainsi de reproduire encore et encore les mêmes effets¹.

Deux exemples pour illustrer cette loi d'attraction

 Frédéric s'est construit avec une mère très peu présente, accaparée par son activité professionnelle. Il souffre d'attirer toujours à lui dans sa vie affective des femmes distantes. Après avoir guéri cette blessure d'abandon symbolique, il rencontre une femme différente.

 Hélène a eu un père brutal et alcoolique. Elle vient me consulter car elle ne rencontre que des hommes ayant des problèmes d'alcool ou mettant en œuvre une forme de violence envers elle. Après avoir guéri sa relation à son père et revalorisé sa vision d'elle-même, elle découvre et attire à elle d'autres types d'hommes.

1. Bogdanov, S., *Petit Cahier d'exercices pour pratiquer la loi de l'attraction*, Jouvence, 2013 ; McTaggart, L., *La Science de l'intention*, Éditions Ariane, 2008.

Quelques données historiques

La journaliste et écrivaine Elisabeth Gilbert a mené une enquête historique et sociétale sur le mariage¹. J’y ai relevé quelques éléments que j’ai trouvés riches d’enseignement.

« Dans l’ensemble du monde occidental, au cours des siècles qui ont suivi la mort du Christ, des couples scellaient leur union en improvisant un mélange des genres (influences matrimoniales juives, grecques, romaines et franco-germaniques) et se déclaraient ensuite dans les registres de leur village ou de leur ville comme “mari et femme”. Les processus de séparation étaient très simples. Le mariage était le moyen le plus sûr et le plus simple de léguer des biens, des troupeaux, des héritiers ou des propriétés à la génération suivante... »


« Au XIII^e siècle, l’Église se mêle pour la première fois des affaires matrimoniales en imposant par une réglementation très stricte les nouveaux termes du mariage légitime... Pour renforcer les contrôles, le pape Innocent III interdit le divorce en quelque circonstance que ce soit... »

« Pour renforcer les contrôles sur les richesses, des tribunaux, à travers toute l’Europe, faisaient respecter la notion juridique de “couverture”, signifiant que, dès lors qu’elle se marie, une femme n’a plus d’existence civile individuelle... »

« À partir du Moyen Âge, l’Église étend encore son besoin de contrôle en cherchant à réglementer la sexualité conjugale... »

En 1772, il est donné un statut légal au divorce, qui échappe ainsi au pouvoir de l’Église, mais en 1816 le catholicisme redevient religion d’État et interdit à nouveau le divorce. Enfin, en 1884, le divorce est définitivement restauré.

1. Gilbert, E., *Mes alliances*, Calmann-Lévy, 2010.

 En 1999, est créé le pacte civil de solidarité (Pacs), une forme de mariage civil qui accorde certains avantages aux partenaires. En général, la séparation se fait à l'amiable entre les partenaires. En cas de désaccord, ceux-ci peuvent saisir le juge aux affaires familiales auprès du tribunal de grande instance compétent pour statuer sur les conséquences patrimoniales de la rupture et éventuellement sur la réparation des préjudices qui en découlent.

Puis en 2014, les démarches du divorce sont simplifiées. Depuis début 2017, le divorce par consentement mutuel se fait devant notaire. Il existe d'autres formes de divorces contentieux (impliquant des désaccords entre les conjoints) : divorce pour faute, divorce par altération définitive du lien conjugal, acceptation du principe de la rupture du mariage¹.

La loi de mai 2013 autorise le mariage homosexuel : la France devient ainsi le 14^e pays au monde à l'avoir autorisé.

Les unions de concubins ou par le Pacs sont aujourd'hui communément acceptées et ne portent plus le sceau du « péché » et de la honte comme cela l'a été pendant des décennies du fait du poids de la religion.

Quelques données sociétales

(*sources Insee et Planetoscope)

Unions

En France, deux adultes sur trois sont en couple, dont 73 % mariés, 4 % pacsés, 23 % en union libre. Parmi les couples, 0,6 % ont un conjoint de même sexe (avant la loi sur le mariage pour tous de 2013). La plupart des couples partagent le même logement (96 %). En 15 ans, les ruptures ont augmenté de 63 %. De plus en plus de couples éclatent : entre 2009 et 2012, en moyenne et par an, 253 000 couples se sont séparés. Entre 1993

1. Valot-Forest, M., *Le Divorce pour les nuls*, First Éditions, 2017.

et 1996, on en comptait 155 000. Une des tendances les plus marquantes, les premières unions sont aussi de plus en plus courtes. Il est de plus en plus fréquent de vivre plusieurs unions au cours de sa vie. Après une séparation, reformer un couple est plus rapide quand on est jeune ou quand on est un homme. Entre 1999 et 2011, les familles recomposées avec enfants mineurs sont passées de 8,7 % à 9,3 %.

Divorces

On dénombre aujourd'hui environ 130 000 divorces par an en France contre 44 378 en 1972. L'infidélité est la première cause des divorces. Près de 45 % des mariages finissent par un divorce. La durée moyenne du mariage est de 11,6 ans. Le risque maximal intervient au cours de la cinquième année. En 2014, le taux de divorces diminuait mais on constate aussi une diminution du nombre de mariages : de plus en plus, les couples se dirigent vers le Pacs qui permet d'avoir quasiment les mêmes avantages que le mariage.

Lors des divorces, les hommes ont en moyenne 42 ans et les femmes 44 ans.

Aujourd'hui, plus de la moitié (55 % environ) des divorces se font par consentement mutuel. Les divorces pour faute diminuent considérablement d'année en année : près de 40 % des divorces au début des années 2000 contre un peu moins de 10 % aujourd'hui.

Conséquences

- plus de 1,6 million d'enfants (11 % d'entre eux) vivent aujourd'hui dans des familles recomposées qui comptent en moyenne 2,2 enfants ;
- plus de 600 000 personnes cohabitent avec les enfants de leur nouveau conjoint ;
- près de 8 % des familles françaises sont des familles recomposées.

Les familles monoparentales : En 2011, deux familles avec enfant(s) mineur(s) sur dix sont des familles monoparentales.

Leur nombre a fortement augmenté ces dernières années (+31 % vs 1999). Si bien qu'en 2011, 18 % des enfants vivaient dans une famille monoparentale.

La garde

En cas de séparation la mère a la garde dans 75 % des cas. Comme la garde revient plus souvent aux femmes, et que les hommes reforment un couple plus rapidement que celles-ci, les trois quarts des beaux-parents sont en fait des beaux-pères. La monoparentalité reste essentiellement maternelle (85 %) et s'est surtout répandue parmi les femmes les moins diplômées. En cas de divorce ou de séparation, la résidence des enfants chez la mère (75 % des cas en 2012) reste bien plus fréquente que la résidence alternée (16 %) ou la résidence chez le père (7 %).

Le regard psychogénéalogique

La psychogénéalogie a été développée dans les années 1970 par le Pr Anne Ancelin Schützenberger, docteur en psychologie et professeur d'université française. Elle démontre comment les événements, traumatismes, secrets, conflits vécus par les ascendants d'un individu conditionnent ses troubles psychologiques, ses maladies, voire ses comportements étranges ou inexplicables.

Je m'appuie sur cette discipline dans ma pratique depuis une dizaine d'années, et je peux attester qu'elle apporte de nombreux outils de clarification concernant les fils invisibles qui peuvent nous agir comme des marionnettes... Je rappelle ici brièvement certaines lois de l'arbre généalogique.

La psychogénéalogie nous confirme que dans l'expérience de l'incarnation, nous adoptons les lois biologiques et animales de notre condition.

- Le plus important pour un arbre généalogique, un clan, est **la survie de l'espèce**, mécanisme plus fort que la survie de l'individu lui-même. L'interdiction pure et simple de divorcer, présente dans la plupart des cultures, permettait de protéger le patrimoine de la famille transmis de

génération en génération. Cette interdiction vient servir l'intérêt de l'arbre généalogique qui prime au détriment de l'individu : protéger le patrimoine familial plutôt que de se soucier de la réussite amoureuse des individus !

- Tout ce qui touche à la **carte d'identité** d'un individu dans l'arbre généalogique (ses dates de naissance et de décès, ses prénoms) vient questionner la place et la légitimité de l'individu dans son arbre.
- **La loyauté** : elle nous pousse à reproduire les valeurs et comportements des ancêtres pour les respecter et ne pas mettre en danger l'arbre.
- **Le contrat-sens** : il nous faut répondre à tout prix aux attentes et/ou projets qu'ont nos parents ou nos lignées sur nous-mêmes.
- **Des dettes familiales invisibles** : il nous est demandé de réparer ou rééquilibrer certains traumatismes vécus dans les générations qui nous ont précédés.
- **La transmission** des histoires familiales s'opère au niveau biologique, cellulaire, énergétique, émotionnelle et génétique – fort heureusement, la science épigénétique nous démontre que nos gènes sont modifiables par la thérapie, la méditation, l'environnement¹...

Quelques exemples de transmissions et obligations portées inconsciemment par un individu, et leurs conséquences :

- épouser quelqu'un de la même condition sociale, ou qui a de gros problèmes financiers ou qui gagne beaucoup d'argent ;
- exercer le même métier que l'un des parents ou l'un des ancêtres, ou celui qu'ils auraient voulu exercer ;
- avoir des enfants ou ne pas en avoir pour réparer ou reproduire des souffrances non guéries chez les ascendants.

1. Church, D., *Le Génie dans vos gènes*, Éditions Dangles, 2013.



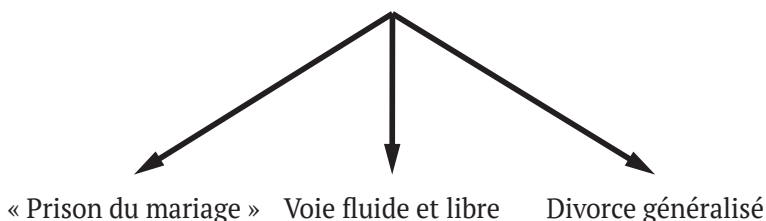
Dans l'arbre de Caroline, il y a eu plusieurs décès d'hommes liés à la guerre de 1939-1945. Ses enfants et ceux de sa fratrie ne sont que des filles, phénomène lié à la peur de « perdre les hommes » à nouveau. Même s'il n'y a plus de guerre, la mémoire du trauma transmise reste active tant qu'elle n'est pas soignée !

Nos ancêtres, pris au piège par des principes religieux et un machisme dominant, ont exploré de nombreuses expériences souffrantes de couple et nous les ont transmises :

- mariages arrangés ou forcés (sans possibilité de choix des conjoints entre eux) par raison, intérêt financier, ou pour cacher l'arrivée d'un enfant nommé « accident », une étiquette qui le poursuivra de façon toxique ;
- mariages maintenus coûte que coûte par obligation religieuse, sans autre possibilité que de se supporter jusqu'à la fin ;
- adultères par amour, par compulsion ;
- enfants adultérins.

En tant qu'héritiers de tous ces enfermements, lorsque la société a enfin ouvert la porte de cette prison par la légalisation du divorce, nous avons vécu une forme de toute-puissance qui, il me semble, perdure encore aujourd'hui, expliquant en partie la généralisation et l'augmentation des séparations.

Après avoir vécu le balancier à un extrême, nous avons besoin de l'expérimenter à l'opposé.



Nous expérimentons un processus d'émancipation qui comporte aussi ses inconvénients. Ce phénomène de mettre en œuvre le contraire de ce que nous avons subi est bien connu en thérapie : faire la même chose (les mariages arrangés) ou le contraire (divorcer à tout-va) reste une privation de liberté puisque nous agissons toujours à partir du trauma d'origine. Nous avons besoin à présent de nous rapprocher de la voie du milieu, seule garante de liberté !

Des dettes familiales invisibles et la loyauté envers nos ancêtres pèsent fortement et inconsciemment dans la balance de nos choix de partenaires. Les thérapeutes Mireille et Hervé Scala¹ démontrent que ce sont souvent nos arbres généalogiques qui s'attirent et se choisissent, non nous-mêmes.

Le regard quantique

Il nous permet d'avoir une vision globale et clarifiée de qui nous sommes et de nos interactions avec la vie. Je vais vous inviter à l'emprunter tout au long de ces lignes. Dans mon précédent ouvrage², j'ai croisé des recherches scientifiques avec ma pratique de thérapeute quantique. Ces découvertes viennent nous offrir une perception de notre monde plus ouverte et globale³ :

1. **Tout ce qui existe est constitué de particules d'énergie**, les quanta ou photons : nous sommes constitués d'énergie ainsi que tous les autres êtres vivants et objets, tout ce qui nous entoure de façon proche ou très lointaine.

1. Scala M. et H., *Votre couple en psychogénéalogie*, Souffle d'Or, 2008 ; *Des ancêtres encombrants*, Souffle d'Or, 2004.

2. Saury B., *Les Clés de la joie et de la liberté ; Une vision quantique du bonheur*, Éditions Quintessence, 2015.

3. Bartlett R., *Matrice énergétique*, Macro Éditions, 2011 ; *La Physique des miracles*, Macro Éditions, 2009 ; Kinslow, F., *La Guérison quantique*, Le Courrier du Livre, 2012, *Le Mode de vie quantique*, Le Courrier du Livre, 2012.

2. **Tout ce qui relie tout ce qui existe est de l'énergie** : nous vivons dans un champ d'énergie qui met à notre disposition des ressources illimitées de guérison¹.
3. **Tout ce qui existe est interconnecté** : nous sommes en permanence interreliés à tout ce qui se passe dans le monde.
4. **La présence de l'observateur modifie ce qu'il observe** : nous interagissons en permanence, même inconsciemment, avec le monde extérieur.
5. **Les quanta véhiculent de l'information en permanence** : nous faisons constamment du quantique sans le savoir puisque nous émettons à chaque instant des pensées, émotions, paroles qui sont constituées de quanta, interagissant avec notre propre dimension énergétique et celle des autres, le champ quantique global. C'est ainsi que nous sommes cocréateurs de notre réalité.
6. **L'information contenue dans les quanta peut être modifiée par l'intention** : nous avons le pouvoir de modifier ce qui se passe en nous-mêmes et à l'extérieur.

1. Saury B., *Les Clés de la joie et de la liberté*, op. cit.